|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

Genève, le 9 avril 2018

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Réf.:  Contact:  Tél.: Fax: E-mail: | **Circulaire TSB 84**  Manifestations du TSB/DA  **Denis ANDREEV**  +41 22 730 5780 +41 22 730 5853 [tsbevents@itu.int](mailto:tsbevents@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications | |
| Objet: | **Atelier de l'UIT sur le thème: "Stratégies mondiales de lutte contre la contrefaçon et le vol d'équipements TIC" (Genève (Suisse), 23 juillet 2018)** | |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que **l'atelier de l'UIT sur le thème: "Stratégies mondiales de lutte contre la contrefaçon et le vol d'équipements TIC"**,aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, le 23 juillet 2018.

Cet atelier se déroulera pendant la prochaine réunion de la Commission d'études 11 de l'UIT-T, qui se tiendra au même endroit, du 18 au 27 juillet 2018.

Pour plus de renseignements concernant la réunion de la CE 11 de l'UIT-T, veuillez consulter la page suivante: [http://itu.int/go/tsg11](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/11/Pages/default.aspx).

L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant le jour de l'atelier. Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 L'atelier aura lieu en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite mais aucune bourse ne sera accordée.

4 Cet atelier portera sur les thèmes suivants:

– Problèmes liés à la contrefaçon et répercussions sur le marché des TIC: pertes fiscales et autres manques à gagner, dégradation de l'image de marque, dysfonctionnements du réseau et problèmes d'interopérabilité qui se traduisent par une qualité médiocre de la fourniture des services, et risques pour la santé, la sécurité et l'environnement.

– Tendances et difficultés nouvelles dans la lutte contre la contrefaçon et le vol d'équipements TIC, y compris l'altération volontaire et/ou la duplication des identifiants de dispositif uniques.

– Mécanismes permettant de sécuriser la gestion de la chaîne d'approvisionnement (de la fabrication à la commercialisation en passant par l'importation et la distribution), afin d'assurer la traçabilité, la sécurité, la confidentialité et la confiance à l'égard des personnes, des produits et des réseaux.

– Solutions techniques pour lutter contre la contrefaçon et le vol d'équipements TIC.

– Activités nationales/régionales et mondiales de lutte contre la contrefaçon et le vol d'équipements TIC.

– Activités de la CE 11 concernant la lutte contre la contrefaçon d'équipements TIC et l'utilisation d'équipements TIC volés.

5 Des informations relatives à l'atelier, et notamment le projet de programme, seront disponibles sur le site web de l'atelier à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/20180723/Pages/default.aspx>. Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne [**Membres de l'UIT**](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00004597)I [**Non Membres**](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00004599) dès que possible et **au plus tard le 16 juillet 2018**. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement *en ligne*. La participation à cet atelier est gratuite et ouverte à tous.**

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT** **ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)), avec la mention "**assistance pour le visa**".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee  
Directeur du Bureau de la normalisation   
des télécommunications